

2937 paf
CHAIGNET, E.
1900
RHR XLI 337-353
LA PHILOSOPHIE DES ORACLES

I

Tel est le titre d'un ouvrage, que Porphyre avait écrit dans sa jeunesse¹, et qui, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que par de rares et maigres fragments cités çà et là par les auteurs ecclésiastiques et particulièrement par Eusèbe. Jean Philopon² est le dernier des anciens qui l'ait possédé complet ; parmi les modernes, c'est une opinion assez accréditée que Marsile Ficin l'a eu encore en entier à sa disposition : mais cela est peu probable ; car il n'en cite que les passages contenus dans Eusèbe, et l'on comprendrait mal qu'un livre qui a eu un si grand retentissement, conservé jusqu'au xvi^e siècle, se fût perdu depuis.

C'est un recueil d'une quarantaine d'oracles, en 358 vers accompagnés d'un commentaire d'une dizaine de pages qui les développe et les explique, et en ramène le sens et la portée à ce que Porphyre appelle la philosophie, mais qui n'a presque aucun rapport avec ce que l'on comprend généralement par ce mot. Quelqu'insuffisants que soient les restes de cet ouvrage, il ne m'a pas paru inutile d'en faire connaître le contenu et d'en apprécier le but et l'esprit. Car s'il intéresse peu la philosophie, il touche à l'histoire générale des idées et à la science des religions pour lesquelles il est un document important.

Suivant la méthode habituelle des anciens, le traité était divisé en livres, et en comprenait au moins trois, peut-être dix³. En

1) Eunap., V. *Porph.*, p. 17 : νέος δὲ ὦν ταῦτα ἔγραψεν.

2) 550 après J.-C.

3) Dans le ms. de l'Ambrosienne les 22 vers oraculaires (v. v. 145-164) de l'édition de Wolff sont précédés de la mention : ἐκ τοῦ δεκάτου τῆς II. εὐλογίων φιλοσοφίας, et Steuchus qui cite cet oracle (*De perenni Philosophia*, I, III, c. xiv) a suivi cette indication : « Adducitur hoc oraculum non a Christianis, sed a Porphyrio Christianorum hoste, decimo libro. » Le ms. de Naples, généralement adopté, donne : Ὁ Πορφ. ἐν τῷ δευτέρῳ βιβλίῳ. Ce Steuchus, né à Gobbio, était un évêque de Kisamos, en Crète.

LA PHILOSOPHIE DES ORACLES

I

Tel est le titre d'un ouvrage, que Porphyre avait écrit dans sa jeunesse¹, et qui, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que par de rares et maigres fragments cités çà et là par les auteurs ecclésiastiques et particulièrement par Eusèbe. Jean Philopon² est le dernier des anciens qui l'ait possédé complet; parmi les modernes, c'est une opinion assez accréditée que Marsile Ficin l'a eu encore en entier à sa disposition : mais cela est peu probable; car il n'en cite que les passages contenus dans Eusèbe, et l'on comprendrait mal qu'un livre qui a eu un si grand retentissement, conservé jusqu'au xvi^e siècle, se fût perdu depuis.

C'est un recueil d'une quarantaine d'oracles, en 358 vers accompagnés d'un commentaire d'une dizaine de pages qui les développe et les explique, et en ramène le sens et la portée à ce que Porphyre appelle la philosophie, mais qui n'a presque aucun rapport avec ce que l'on comprend généralement par ce mot. Quelqu'insuffisants que soient les restes de cet ouvrage, il ne m'a pas paru inutile d'en faire connaître le contenu et d'en apprécier le but et l'esprit. Car s'il intéresse peu la philosophie, il touche à l'histoire générale des idées et à la science des religions pour lesquelles il est un document important.

Suivant la méthode habituelle des anciens, le traité était divisé en livres, et en comprenait au moins trois, peut-être dix³. En

1) Eunap., V. *Porph.*, p. 17 : νέος δὲ ὦν ταῦτα ἔγραψεν.

2) 550 après J.-C.

3) Dans le ms. de l'Ambrosienne les 22 vers oraculaires (v. v. 145-164) de l'édition de Wolff sont précédés de la mention : ἐκ τοῦ δεκάτου τῆς II. εὐλογίων φιλοσοφίας, et Steuchus qui cite cet oracle (*De perenni Philosophia*, l. III, c. xiv) a suivi cette indication : « Adducitur hoc oraculum non a Christianis, sed a Porphyrio Christianorum hoste, *decimo* libro. » Le ms. de Naples, généralement adopté, donne : Ὁ Πορφ. ἐν τῷ δευτέρῳ βιβλίῳ. Ce Steuchus, né à Gobbio, était un évêque de Kisamos, en Crète.

tous cas, cela suppose une étendue assez considérable, comme on peut l'attendre d'un érudit qui avait consacré de profondes études et de nombreux travaux aux doctrines et aux pratiques religieuses de presque tous les peuples de l'antiquité¹, ainsi que l'attestent saint Augustin et Philopon, et comme nous en avons la preuve dans son propre traité *De l'abstinence des viandes*. Proclus rappelle ses connaissances particulières qui faisaient autorité, en ce qui concerne la religion des Perses², et nous savons encore par lui-même que Plotin l'avait, à cause de sa compétence spéciale, chargé de démontrer l'inauthenticité des oracles de Zoroastre.

Sauf quelques rares et vagues indications tirées de l'ouvrage même, il est vain, dans l'état où les fragments nous sont parvenus, de vouloir répartir entre les différents livres, les matières et le contenu de chacun, et d'essayer, en reconstituant l'ordre des parties, d'en rétablir l'unité et le tout. Eusèbe, Théodoret, Lactance, saint Augustin le citent évidemment, non dans l'ordre de l'ouvrage, mais là seulement où ils le jugent utile à l'exposition de leurs propres thèses, ou à la réfutation des thèses opposées. Le dernier éditeur, Gustave Wolff, plus téméraire, l'a cependant tenté, et quoiqu'absolument conjectural, j'ai suivi l'ordre qu'il a imaginé, parce que pour l'étude, tout ordre vaut encore mieux que la confusion et le désordre.

Quant au but que s'est proposé l'auteur, il l'indique lui-même dans ce passage qui est manifestement le début de l'ouvrage, et qui est cité comme tel par Eusèbe :

« Marcheront dans une voie sûre et ferme, ceux qui viendront chercher ici (dans la méditation des oracles et la pratique de

1) Philop., *De mund. creat.*, iv, 20 ; « Porphyre, ὁ περὶ πᾶσαν ἀγνορίαν ἐσπουδακώς. » Saint Augustin, *De Civ. D.*, x, 32 : « Porphyre, dans son livre : *De regressu animarum*, avoue qu'il n'a rencontré la voie universelle de la délivrance de l'âme dans aucune philosophie, ni dans les doctrines morales des *Indiens*, ni dans la science des *Chaldéens*, auxquels il avait cependant emprunté tant d'oracles divins : quorum assiduam commentationem facit ».

2) Procl., in *Tim.*, 187 b. Théodore εὐρὼν παρὰ τῷ Π. τὴν δόξαν, ὡς ἐκ Περσίδος ἤκουσαν.

leurs prescriptions) comme à la source de la vérité, l'espérance de leur salut... Le présent recueil comprendra le texte écrit d'un grand nombre de doctrines philosophiques, dont les dieux eux-mêmes ont attesté la vérité par leurs oracles : je ne toucherai que rapidement la partie pratique et quand elle pourra être utile à la connaissance spéculative et à la purification de la vie. »

L'intention de Porphyre se précise et s'accroît dans les derniers mots de ce préambule : « L'utilité de ce recueil sera surtout comprise de tous ceux qui, dans les douleurs de l'enfement de la vérité, ont parfois demandé, dans leurs prières, d'obtenir des dieux la grâce *qu'ils leur apparaissent*, pour faire cesser leurs doutes par l'autorité souveraine, qui emporte la créance, de ceux qui les instruisent par leurs propres paroles. »

Ainsi il ne faut pas se laisser tromper par les mots, « les doctrines philosophiques τῶν κατὰ φιλοσοφίαν δογμάτων », ni par le titre lui-même. Il ne s'agit pas d'extraire de l'interprétation des oracles un système de philosophie scientifique. De même qu'Isocrate appelait déjà l'éloquence, philosophie, Porphyre donne ce nom à la connaissance des préceptes religieux qui peuvent assurer le salut de l'âme, et des règles et des pratiques morales qui servent à rendre la vie sainte et pure. Pythagore l'avait déjà ainsi comprise : la philosophie était pour lui la connaissance des dieux et du culte qu'il faut leur rendre. C'est là la vraie notion de la philosophie, ὁ λόγος ταύτης φιλοσοφίας¹. Jamblique donnait également le titre de philosophie chaldaïque à son grand ouvrage sur les doctrines de Zoroastre, et Porphyre appelle philosophe le célèbre théurge Julien, surnommé le Chaldéen².

On peut surprendre encore, à peine indiquée dans ce préambule, une autre intention de Porphyre : les poésies théologiques

1) Jambl., *Vit. Pyth.*, ch. xxviii, § 137.

2) Ce savant illuminé avait recueilli, traduit en grec et publié les oracles chaldaïques, donnés, disait-on, par les dieux dans la Chaldée, mais qui en réalité, pour la plupart du moins, semblent avoir été imaginés par des philosophes d'origine orientale, mais versés dans la philosophie grecque. Ce qui n'a pas empêché Proclus d'y ajouter une foi absolue, et d'y voir, avec le *Timée*, la somme de toute la vraie philosophie.

d'Orphée, qu'on appelait aussi oracles, et les oracles chaldaïques, enseignaient également l'art de bien vivre et d'adorer les dieux ; mais quoiqu'inspirés par une assistance divine, c'étaient des hommes qui parlaient à des hommes. Dans les oracles recueillis par Porphyre, ce sont les dieux eux-mêmes, qui parlent directement, sans intermédiaire humain, aux hommes ; ce sont eux qui, de leur bouche infallible, proclament la vérité, et de leur autorité souveraine leur dictent leurs commandements et leurs ordonnances. Ils entrent même à cet égard dans les détails les plus minutieux, comme nous le verrons, pour régler les rites du culte qui leur est dû.

En cela Porphyre imitait Moïse, non sans le vouloir peut-être, et si l'on s'étonne de la puérilité de certains détails rituels que ne dédaignent pas de prescrire les dieux, qu'on se rappelle que dans le *Lévitique*, c'est aussi Dieu même qui dit : « Lorsque l'un de vous offrira une hostie de bêtes à quatre pieds, il mettra la main sur la tête de l'hostie... Les prêtres en offriront le sang ; ils ôteront la peau de la victime, et la découperont en morceaux. » C'est que tous deux, connaissant la puissance des rites, qui durent souvent plus longtemps que les idées dont ils ont été primitivement l'expression symbolique, leur attribuaient une origine divine qui en assurât le respect, l'exécution exacte et la longue durée.

On ne se bornait pas à consulter les dieux dans leurs temples, et à en recevoir les oracles par l'intermédiaire des prophètes : il y avait un art, une science, l'*ἀνζυωγή ἐερατική*, qui permettait de les faire apparaître personnellement à nos sens, *θεζυωγία*, *θεοπτία*. Enseigné et pratiqué par les théurges, obtenu par l'accomplissement ponctuel de certains rites qui délivrent l'âme et le corps de l'impureté *de l'aggrégat mortel*, cet art donne au fidèle la puissance d'absorber en lui la substance divine, et d'acquérir un empire absolu sur la nature universelle et même sur les dieux. Arrivé à cet état de sainteté, l'homme qui les évoque, devenu *κλήτωρ*¹, les contraint de lui obéir, s'il a employé, selon les

1) Eusèbe, qui nous donne la formule par laquelle le charme qui enchaîne les

règles, les prières et les formules consacrées, qui s'appellent *ἀνάγκαι*, tandis que le *κλήτωρ*, quand il a réussi dans son opération magique, devient l'*ἐπαναγκιζὸς* du dieu¹. Le miracle qui s'accomplit alors, l'apparition contrainte de la divinité, prend le nom d'*ἐπαγωγή* ou *ἐπιπομπή*. Le dieu, quel qu'il soit, obéit à la voix de l'évocateur, bon gré malgré, et plutôt malgré lui, comme ils le disent eux-mêmes. Non seulement ils sont contraints d'apparaître, mais encore de répondre aux questions qui leur sont faites, dussent-ils dire soit ce qu'ils ignorent, soit ce qu'ils savent être faux².

Sous quelque forme qu'il apparaisse, soit comme une voix mystérieuse, soit comme un vent qui souffle on ne sait d'où, soit comme un feu, soit comme une lumière qui s'allume soudain, l'évocateur peut obliger le dieu à entrer dans un corps préparé à le recevoir, soit une statue, soit l'officiant lui-même, qui devient alors le réceptacle, le tabernacle vivant et pour me servir des termes techniques de la théurgie, le *δοχεύς* ou le *καταβολικός* du dieu. Cette pénétration intime dans le théurge, qui a reçu la substance divine, corps et âme, sous une espèce presque immatérielle, s'appelle *ἐσκρισις*. Le théurge est devenu l'hôte de la divi-

dieux est rompu, ne nous fait pas connaître le texte de l'évocation même : elle se trouve dans les *Philosophumena* d'Hippolyte, p. 72, éd. Miller : « Viens, infernale Bombo, terrestre et céleste, déesse des grands chemins, des carrefours, toi qui apportes la lumière, qui marches la nuit, ennemie du jour, amie et compagne de la nuit, toi que réjouissent les aboiements des chiens et l'effusion du sang, qui erres au milieu des ombres, à travers les tombeaux, qui apportes la terreur aux mortels, Gorgo, Mormo, Lune aux mille formes, assiste d'un œil propice à nos sacrifices. » La *Revue archéologique*, ann. 1873, 2^e sem., p. 254, contient la formule d'une incantation magique chaldéenne, qui a beaucoup d'analogie avec la *Φαρμακευτρία* de Théocrite, et la IV^e *Idylle* de Virgile.

1) Qui contraint le dieu. Conf. Wolff, p. 158 : καὶ πάλιν ἄλλος ἀναγκάζομενος ἐπεὶ καὶ ἐπανάγκους ἑαυτῶν ἐκδιδάσιν; et Philop., *De mund. creat.*, II, 20 : τοῖς ἐπανάγκοις κατὰσι βιαζόμενοι; *id.*, p. 175 : βιαζόμενοι οἱ θεοὶ παρὰ μοῖραν διὰ τὴν τῶν ἐπανάγκων βίαν.

2) Il faut voir dans le livre des *Mystères* toute la subtilité métaphysique que déploie Jamblique, ou l'auteur, quel qu'il soit de ce livre, pour expliquer cet état d'asservissement des dieux aux hommes. La contrainte qu'ils subissent est la persuasion, qui est une sorte de contrainte. C'est un acte de la bonté divine; car la bonté est une soumission.

nité et va lui servir d'interprète, car c'est du fond de cet étrange sanctuaire que le dieu va rendre son oracle. Cléombrote¹ a raison de rire et de railler et de comparer ce miracle à une scène de ventriloquie jouée par le dieu.

Ce rôle d'ailleurs ne lui plaisait qu'à moitié. Il s'indigne et s'irrite de se voir ainsi enfermé, enchaîné dans un corps humain. Il voudrait s'échapper, mais il ne le peut que par la faveur du théurge, seul en possession *des clefs mystiques*, c'est-à-dire des formules magiques qui peuvent lui ouvrir sa prison, comme elles l'y ont enfermé. Voilà donc le dieu obligé d'implorer la pitié de l'homme, qui ne le délivrera qu'après avoir reçu la réponse aux questions qu'il lui a posées. Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore, c'est que c'est le dieu lui-même qui enseigne au théurge les moyens de s'y prendre pour rompre la chaîne mystique qui le retient captif.

« Arrive vite pour me sauver, cesse tes enchantements ; éteins ces lumières ; enlève les rameaux qui enlacent cette blanche figure, et par un effort vigoureux de tes mains, déchire et arrache le tissu de lin qui enveloppe mes membres... Lève mon pied en l'air : fais taire ces voix qui sortent des profondeurs. Délie ces couronnes et ces bandelettes. Lave-moi les pieds dans une eau d'une pureté parfaite, efface ces lignes bizarres, ces caractères magiques et laisse-moi partir². »

1) Plut., *De defect. Oracul.*, ch. XIX, ὡς περ ἐγγαστριμύθους. Les Hébreux n'ignoraient pas ces pratiques magiques contre lesquelles s'élève avec éloquence la haute raison d'Isaïe (viii, 19). Les Septante traduisent par ἐγγαστριμύθους le mot hébreu אֱוֹבֹת, que dans le passage d'Isaïe on traduit ordinairement par *nécromanciens*, conjurateurs des morts, devins par l'évocation des ombres des trépassés, comme la célèbre sorcière d'Endor, *Samuel*, i, 27. On disait de ceux qui pratiquaient cette ventriloquie divine, originaire de l'Égypte, patrie de tous les enchanteurs, qu'ils avaient en eux un esprit de Python, πύθων, c'est-à-dire un démon. La Pythonisse d'Endor possédait ces deux arts : elle fait apparaître l'ombre de Samuel à Saül, qui entend avec effroi sortir de sa bouche la prophétie menaçante.

2) Comparez encore v. 122 : Sarapis (Osar-Hapi, c'est-à-dire l'Hapi devenu Osiris), invoqué et introduit dans le corps de l'homme rend cet oracle : « Enferme Hermès et Hélios avec ces clés ineffables qu'a inventées le plus grand des magiciens... » Et Hécate : « C'est malgré moi que je viens, parce que tu m'as en-

II

LES ORACLES (τὰ Ἀγία¹)

Le mot grec² qui se traduit convenablement par *oracula* en latin, et assez improprement par oracles en français, signifie les *dits*, les paroles par excellence, dans un sens éminent, c'est-à-dire les paroles sacrées, divines, et a pour pendant, dans les religions du *livre*, les *Écritures*, c'est-à-dire les saintes Écritures, Βιβλία. La religion des oracles a pour origine l'impérieux besoin de l'humanité de se mettre en communication réelle et directe avec le monde divin, conçu comme en dehors, au-delà, au dessus de nous. Sans doute, c'est en nous-mêmes que nous prenons conscience du divin, mais puisqu'il est en chacun de nous, il faut bien, pour être présent à tous, qu'il soit aussi en dehors de chacun. C'est à ce besoin, commun à tous les peuples et à toutes les religions, que répond l'institution des oracles, chez les Grecs.

On en connaît de trois espèces :

1° Les poésies orphiques, d'un contenu purement théologique, ou mieux théogonique, attribuées à Orphée, que Proclus nomme partout le Théologien, simplement, ou le théologien des Hellènes.

2° Les oracles chaldaïques, d'un contenu presque tout philosophique, qui, sous des noms, des figures et des symboles empruntés à la théologie chaldaïque, reproduisent les principes de la métaphysique néo-platonicienne, ce qui semble justifier le soupçon général sur leur authenticité.

3° Enfin les oracles qu'on peut appeler proprement helléniques, dont le contenu est, d'une part les réponses que les dieux consultés dans leurs temples, dictent à une prêtresse sur ce que

chaînée par des formules qui me *contraignent* d'obéir » ; et Apollon : « Délivrez enfin le Roi... un mortel ne peut contenir et retenir en lui un dieu. »

1) Les titres varient : Philopon appelle le livre de Porphyre : περὶ ἐκλογῶν ; Firmicus, περὶ τῆς εὐλογίων φ. ; Saint Augustin, θεολογίων ; conf. Wolf, p. 38.

2) λογία vient de λέγω, comme *oracula* de os, *orare*.

les hommes doivent faire, *χρησμοί*; d'autre part, des prédictions sur l'avenir, *μαντεῖα*, que ces prophéties soient annoncées aux hommes spontanément, comme dans les songes du sommeil naturel, ou qu'elles soient provoquées par un art particulier qui constitue la *μαντικὴ ἔντεχνος*.

Les oracles recueillis et commentés par Porphyre sont de cette dernière espèce, et en reproduisent les deux formes principales. Ils émanent tous de dieux grecs, sauf un seul : il y en a, dans l'état très fragmentaire où l'ouvrage est parvenu, 32 : 1 d'Asklépios, 1 d'Hermès, 2 de Pan, 8 d'Hécate, 17 d'Apollon, 1 de Sarapis, dieu égyptien, particulièrement adoré à Alexandrie et adopté très promptement et universellement par les Grecs et par les Romains. Ils traitent des dieux en général, des démons et des héros; de la hiérarchie divine, c'est-à-dire de l'ordre qui règne dans la république des dieux, *πολίτεια*; — de la religion pratique, du culte, des rites, des sacrifices; — de la consécration, *ἱερουργίαι*, des images divines; — de l'astrologie et du destin; — enfin, des Juifs, du Christ et des Chrétiens.

Un oracle d'Apollon, dont Eusèbe nous donne le contenu mais omet le texte, expose une classification des dieux que confirme et complète, sans la changer essentiellement, Olympiodore, et qui a été adoptée par tous les philosophes et les théologiens postérieurs. Après avoir prescrit le commandement général de les adorer tous, le dieu ajoutait : « quel que soit le dieu particulier à qui tu offres un sacrifice, n'oublie jamais dans tes prières, les dieux bienheureux, *οἱ μακάρες* ». C'est le premier ordre de la hiérarchie céleste, au dessous duquel se placent, d'après leur rang de prééminence, les dieux du ciel, *οὐράνιοι*¹, — les dieux de l'éther et de l'air, — les dieux de la terre, — les dieux de la mer, — les dieux infernaux, *ὑποχθόνιοι*. A chaque ordre différent, sont consacrés des sacrifices différents qui doivent tous être précédés d'une lustration de la victime comme de l'officiant, qui tous deux devaient être purs. Je n'en citerai qu'un seul : « Pour les dieux de l'éther (les astres) laisse cailler autour des victimes le sang

(1) Ou *οὐρανίωνες*.

qui a jailli à grands flots de leur gorge ouverte : prépare avec soin les membres pour le repas qui doit être offert aux dieux¹. Donne les extrémités à Héphaïstos² et mange le reste. Terminez le sacrifice par une prière. »

La nature et le choix des offrandes animées ou inanimées qui devaient être présentées sur les autels, étaient déterminés par des règles consacrées et minutieuses, car ces offrandes étaient symboliques, par la raison, si c'en est une, que le semblable se plaît au semblable. Si donc l'on offre à Déméter un sacrifice de brebis, c'est que la brebis vit des herbes de la terre (Γῆ ou Δημήτηρ); si elles doivent être noires, c'est parce que la terre est de couleur sombre; s'il faut qu'il y en ait toujours *trois*³, c'est que trois est le symbole de toute chose corporelle et composée de terre⁴.

Nous voyons ensuite Apollon dicter le texte de l'hymne qui doit lui être adressé, et qu'il a composé pour lui-même; puis Hécate, la déesse de la nuit, particulièrement chère aux théurges, qui se vante de n'avoir jamais rendu une prédiction qui ne se fût pas réalisée, et se glorifie d'être sortie de la Raison même du Père⁵, Hécate enseigne comment doit être faite son image :

« Fabrique une statue d'un bois⁶ que tu auras purifié⁷, comme

1) Conf. plus haut le passage cité du *Lévitique*.

2) C'est-à-dire « fais les brûler ».

3) C'est ce qu'on appelait la τριπύρα. Les animaux pouvaient être différents : soit le porc, le bœuf, le taureau; soit le taureau, le bouc et le porc; les Latins appelaient en conséquence cette *tritya su-ove-aurilia*.

4) Tout corps réel a trois dimensions et n'a que trois dimensions.

5) C'est une formule empruntée aux oracles chaldaïques et qu'on retrouve fréquemment dans Proclus, par exemple dans son commentaire sur le *Cratyle* (p. 111) où il donne à Hécate, dans la triade zoogonique, le rang intermédiaire entre les deux Pères, ὁ Ἀπαξ, ou Raison intelligible, et le ὁ Δίς, ou Raison intellectuelle. La Raison intellectuelle s'appelle ὁ Δίς, parce que la pensée implique nécessairement le nombre Deux : le sujet et l'objet. La Raison intelligible, ou intuition immédiate, demeure dans l'Unité : l'union, ἐνωσις, a supprimé la différence du sujet et de l'objet, qui ne sont plus qu'un.

6) On les appelait ξύλα. C'étaient les plus grossières des idoles et toutefois les plus saintes et les plus vénérées.

7) Nous avons ici le formulaire du rite de la consécration, ἱερουργία, des images divines, que les théurges appelaient symbolique. Car les insignes de chaque dieu étaient les marques de sa divinité. Proclus (*In Crat.*, p. 28) nous apprend

je vais te le dire : compose des faisceaux de rue sauvage¹, orne-les de ces petits animaux au corps grêle, de lézards familiers ; prépare un mélange de myrrhe, de styrax et d'encens, broyés avec ces animaux ; puis, *t'étant couché*² en plein air, à la lune croissante, fais toi-même la consécration en adressant cette prière, et alors tu me verras, moi, la grande Déesse, t'apparaître dans ton sommeil. »

Le sacrifice, comme on le voit, était nocturne, car Hécate est une déesse de la nuit : il a pour objet une pratique très ancienne et très générale : la divination par les songes au moyen de l'incubation. On la rencontre décrite dans le *Plutus*³ et les *Guêpes*⁴ d'Aristophane, où la cérémonie a lieu dans le temple d'Asklépios, à Épidaure. Elle était usuelle en Égypte où les prêtres la rapportent à Isis⁵. On la retrouve dans un grand nombre de religions, notamment dans celle de l'antique Israël⁶.

Après avoir indiqué les procédés de la lustration, et décrit minutieusement la manière dont la statue doit être faite et les insignes symboliques qu'elle doit orner, Hécate ajoute : « Il faut qu'elle renferme aussi l'image de Dêmêter⁷, qu'elle soit revêtue de vêtements blancs et ayant aux pieds des sandales d'or ; qu'autour de ma ceinture s'élancent en avant deux serpents qui, en

que les théurges, pour rendre les choses d'ici-bas *sympathiques* aux dieux, employaient comme instruments la Navette, le Sceptre, la Clé, symboles de leurs puissances et de leurs attributs divins.

1) « La rue sauvage, *graveolens*, est une plante narcotique dont l'odeur pouvait aider à la production des hallucinations ». A. Maury, *La magie*, p. 56.

2) M. A. Maury, qui reproduit cet oracle, traduit : Vous laisserez le *mélange* à l'air.

3) V. 411.

4) V. 122.

5) Diod. Sic., I, 25 ; Strab., VIII, p. 374.

6) *Genes.*, xv, 5, 9. *Isaïe*, *Psaum.*, lxxv, v. 4. Saint Jérôme, dans son commentaire sur le sacrifice d'Abraham, dit : « sed sedens quoque vel habitans in sepulcris et in delubris idolorum, dormiens in stratis pellibus hostiarum incubare soliti erant, ut somniis futura cognoscerent, quod in fano Aesculapii usque ad hodie error celebrat Ethnicorum, multorumque aliorum. »

7) Hécate, la triple Hécate était souvent confondue ou unie à Dêmêter. Son nom était donné même à la fille de Dêmêter, et c'est ainsi que la mère elle-même est devenue une déesse de la mort.

rampant à pas insensibles, s'élèveront au dessus de ma tête, et se dérouleront jusqu'à mes pieds, en se roulant en spirale autour de mon corps en anneaux réguliers. »

Quant aux symboles d'Hécate, c'est Pan, qui, dans un oracle, a pris soin de nous les rapporter plus complètement : « Ce sont : une figure de cire à trois couleurs, noire, blanche et rouge feu, portant l'empreinte de la déesse, terreur des chiens infernaux... Qu'une torche soit en ses mains, et un glaive vengeur ; qu'un serpent enlace la vierge de ses anneaux, et se dresse au-dessus de sa tête. Qu'autour de sa tête, semble s'étendre le feuillage d'un chêne ; qu'il y ait aussi une clé d'un métal brillant, et, ce qui est le symbole de sa puissance de maîtriser les démons, un fouet aux claquements bruyants ; enfin, que des étoiles de mer soient clouées sur la face antérieure de la porte de son temple ¹. »

Sur la question tant agitée par les anciens philosophes, si les dieux mêmes étaient soumis au destin, Hécate interrogée par un *δοχεύς*, se dérobe à une réponse précise : « O cœur mortel, pourquoi frémis-tu en sentant l'impuissance dont tu es frappé ? Car tu désires connaître des choses, qu'il n'est même pas permis de demander. Arrêtez donc vos désirs, faibles mortels. »

Cependant elle reconnaît que les lois inflexibles de la nature et l'influence inévitable du cours des astres empêchent parfois l'action divine de se produire librement et véridiquement, au moins en ce qui concerne la fonction prophétique : « Rompez, dit-elle, les liens de la nature, si vous voulez que je vous obéisse », comme s'il y avait dans la magie une puissance supérieure à celle des dieux, et capable, par des rites et des formules, de suspendre l'action des forces de la nature, l'influence des astres, ce qui était impossible aux dieux : « Il ne m'est pas permis aujourd'hui, dit Apollon, de connaître la route sacrée des astres ; car les fon-

1) C'est ce qui la faisait nommer *Προτύλαιος* ou *Ἐπιπυργιδία*. Les traits d'Hécate ont été reproduits à différentes époques pour les besoins du culte ; mais nous n'en avons conservé que des figurines en bronze, aucune grande statue ; conf. Ottf. Müller, *Manuel d'archéol. ancienne*, § 403.

2) Proclus (*in Remp.*, p. 380) fait allusion à cet oracle : « Le cœur misérable d'un *δοχεύς* ne peut pas me contenir, dit quelqu'un des dieux. »

dements de la prédiction, qui sont établis dans les astres, sont en ce moment empêchés », et Hécate : « Je ne parlerai pas ; je fermerai les portes profondes de ma poitrine ; car la Titanide, la déesse ornée de cornes, (la Lune), a vu des démons méchants, et m'arrête en me montrant, dans la nuit, les angles ¹ les plus contraires à la divination. »

Sur la destinée de l'âme après la mort, les oracles suivent la croyance la fois populaire et philosophique de la survivance : « Après que le corps a été détruit par la pourriture du tombeau, l'âme trouve sa délivrance soudaine dans l'immortalité : elle s'élance tout entière dans l'éther, reprend une vie éternellement jeune, et demeure pour l'infinité des temps, incorruptible. La Providence du Dieu protogone (le premier né) en a disposé ainsi². »

C'est une chose assez curieuse de voir les grands dieux prophétiques, Apollon et Hécate, consultés, dans leurs temples encore pieusement fréquentés, sur la sagesse des Hébreux, la religion des Chrétiens et la divinité de Jésus. Ce n'est pas qu'on soit certain de l'authenticité de ces oracles³. Mais le fait que Porphyre les relate comme tels et que Eusèbe ni saint Augustin n'élèvent aucun doute, a bien aussi sa valeur. La réputation de l'oracle d'Apollon, surtout à Delphes, dépassait depuis longtemps les limites du monde grec. Les rois et les peuples de l'Orient depuis de longs siècles l'avaient consulté. Les barrières entre les nationalités et les religions s'étaient singulièrement abaissées. La mêlée et l'on peut dire la confusion des races, des idées, des croyances, des langues mêmes était de plus en plus

1) ζέντρα. C'étaient des points du ciel considérés par les astrologues, ou des situations respectives des astres les uns par rapport aux autres.

2) C'est la doctrine des Vers d'Or (v. 70). De nombreuses inscriptions funéraires insérées dans le *Corp. Inscript. Gr.*, et par exemple 1067, 988, 2647, 3027 montrent l'âme, après la mort, s'envolant dans les cieux et même dans les astres.

3) La manière dont étaient recueillies les réponses des dieux prêtait à beaucoup de fraudes et d'altérations qui n'ont pas manqué de se produire. On sait en effet qu'il y avait, dans chaque sanctuaire oraculaire, un prêtre chargé de mettre en vers réguliers les paroles prononcées par la prophétesse qui étaient souvent en prose.

croissante ¹. L'exclusivisme fanatique d'Israël avait dû, lui-même, subir de profondes atteintes à la suite de la *diaspora*, qui avait jeté les Juifs dans toutes les parties du monde. Les mages, successeurs de Zoroastre, étaient venus consulter à Jérusalem leur dieu; pourquoi un Juif, ou un Hellène judaïsant, n'aurait-il pas consulté le dieu de Delphes, comme le dit Porphyre, et pourquoi l'oracle qu'il rapporte ne serait-il pas authentique? Après avoir vanté la sagesse d'Ostanès, disciple ou maître de Zoroastre et le plus célèbre des mages, Apollon ajoute: « Escarpée et extrêmement rude est la voie qui mène aux *Bienheureux*: elle s'ouvre d'abord par un pylône pavé de bronze; de là partent des sentiers infiniment nombreux découverts pour la première fois et pour servir éternellement, par les peuples qui boivent les belles eaux du Nil. Beaucoup d'autres chemins qui conduisent aux *Bienheureux* ont été connus des Phéniciens, des Assyriens, des Lydiens et de la nation des Hébreux. »

Porphyre remarque dans son commentaire que les Grecs s'y sont égarés, que la secte aujourd'hui triomphante ² l'ont corrompue; et l'oracle continue: « Seuls, les Chaldéens et les célèbres Hébreux ont eu en partage la vraie science (*Σοφίην*) et ont rendu un culte vraiment saint au Dieu souverain, né de lui-même (*αὐτογένηθλον*), le Dieu suprême, le Créateur de toutes choses, devant qui tremblent la terre, le ciel, la mer, l'enfer, en présence de qui les démons s'enfuient épouvantés, le Dieu enfin qu'adore le peuple saint des Hébreux dont la Loi est le Père. » ³

1) L'auteur du livre des *Mystères* répond aux objections toutes rationalistes de la lettre de Porphyre, par des faits et des théories empruntés à la théologie des Assyriens, à la théologie Égyptienne, en même temps qu'aux livres Hermétiques. *De Myst.*, sect. III, § 31.

2) οἱ χριστιανοί, les chrétiens.

3) Saint Augustin, *De Civ. D.*, XIX, 23. Saint Augustin rapporte seul que les derniers vers étaient une réponse à la question: « Quid melius, Verbum sive Ratio, an Lex. » Les Juifs, comme on le sait, vivaient sous l'empire de la Loi, qui les gouvernait comme un père, puisqu'elle émanait de Dieu même. Depuis l'avènement du Christ, et particulièrement chez les Juifs alexandrins, s'était posée la question débattue par saint Paul: si c'était l'esprit (*ratio* ou *verbum*) ou la lettre de la Loi qui devait être la règle de la croyance et de la vie pratique.

Ce n'est pas seulement sur la science et la vraie piété des Hébreux que les dieux helléniques furent consultés et consentirent avec bonne grâce à répondre : ce qui étonne Porphyre lui-même qui reconnaît que c'est une chose bien extraordinaire et même invraisemblable¹. Qu'un philosophe admît et célébrât la piété, la sainteté, la sagesse de Jésus, cela n'avait rien d'étonnant, et cela s'était déjà vu². Mais lui faire donner ces témoignages, ces marques de respect et presque de vénération par les dieux mêmes dont il venait abolir le culte et renverser les autels, c'était hardi³. « Ce que je vais dire paraîtra sans doute, dit Porphyre, incroyable à beaucoup de gens : Les dieux eux-mêmes ont déclaré que le Christ était un homme très saint ; ils ont affirmé qu'il était devenu immortel et n'ont parlé de lui que dans les termes les plus respectueux », et il cite l'oracle d'Hécate, qui, consultée sur la question si le Christ était un homme ou un dieu, répondit : « Tu sais qu'après la vie du corps, l'âme immortelle s'élève dans les airs. Cette âme-là était celle d'un homme qui est au-dessus de tous les hommes par sa sainteté et sa haute piété. C'est cette âme que, dans leur ignorance de la vérité, les Chrétiens adorent... Pourquoi donc a-t-il été condamné et mis à mort ? C'est que le corps est toujours exposé à des épreuves qui le détruisent ; mais l'âme des saints va rentrer dans la plaine céleste...⁴. C'est même cette âme qui a permis que d'autres âmes tombassent dans l'erreur, les Destins n'ayant pas voulu qu'elles obtinssent les dons des dieux et connussent la divinité de Jupiter immortel. C'est pour cela que ses juges sont devenus en horreur aux dieux, parce que ceux à qui les Destins n'ont pas permis qu'ils connussent le vrai Dieu et reçussent les grâces des vrais dieux, devaient fatalement se tromper. »

1) Euseb., *Præp. Ev.*, ch. vii, l. Extraits de Porphyre : Παράδοξον ἴσως δοξείεν ἄν τισιν εἶναι¹.

2) Alexandre Sévère l'avait admis, avec Abraham, Orphée et Apollonius, dans sa chapelle. V. Lamprid., *Alex. Sev.*, ch. xxix.

3) Ce n'est pas une raison pour mettre en doute l'authenticité de l'oracle, que reproduit Porphyre et que saint Augustin comme Eusèbe lui empruntent, en y voyant un argument de fait en faveur de la nouvelle doctrine.

4) Ce n'est pas Eusèbe, mais saint Augustin qui rapporte la fin de l'oracle.

Porphyre partage l'opinion de la déesse, et prononce le même jugement empreint d'impartialité et de modération sincères : « Lui, c'était un saint, dit-il, et comme tous les saints, il est remonté dans les cieux. Garde-toi donc de le blasphémer, et prends en pitié la folie des hommes. Car le péril est grand de tomber de l'hommage dû à ce juste dans la folie des chrétiens ¹. »

On voit que Porphyre séparait nettement la question de la sagesse du Christ, de l'erreur où étaient tombés les Chrétiens en en faisant un dieu. Saint Augustin nous fait en effet connaître que Porphyre citait des oracles, qui, après avoir été si respectueux pour Jésus, attaquaient vivement ses adorateurs et les déclaraient impurs, souillés, plongés dans les plus grossières erreurs. Aussi Eusèbe et saint Augustin appellent-ils Porphyre « *notre plus violent ennemi*, *acerrimus inimicus*. » Il n'y pas de doute que le philosophe partageait sur ce point l'opinion des oracles qu'il citait : mais la perte presque complète de son ouvrage ² ne nous permet pas de juger si ces critiques avaient une telle violence qu'elles justifiaient la haine que lui témoignent les écrivains ecclésiastiques. Dans tous ses écrits, Porphyre semble plutôt réservé, circonspect, timoré qu'emporté et violent.

Il est vrai qu'un dernier oracle d'Apollon, rapporté par saint Augustin, et qui a un tour assez piquant, est d'un autre style. A un mari qui l'interrogeait pour savoir à quel dieu il devait avoir recours pour guérir sa femme, tombée dans les erreurs de la nouvelle religion, le dieu répondit : « Il te serait plus facile d'écrire et d'imprimer dans l'eau les caractères des lettres, ou de t'envoler sur des ailes dans l'air, comme un oiseau, que de ramener à la raison une femme prise dans les pièges de l'impénétrabilité. Laisse-la donc persévérer dans ses vaines opinions ; laisse-la chanter, dans des lamentations vides et stériles, ce dieu mort condamné au supplice par de justes juges, et qui a péri d'une

1) C'est encore saint Augustin (*D. Civ. D.*, XIX, 23), qui rapporte ce passage de Porphyre.

2) Nous avons également perdu le traité en XV livres *Contre les chrétiens*, brûlé en 412 par ordre de Théodose II, et dont il n'est pas resté vestige.

mort ignominieuse, sous les coups des fers de lance ». On voit qu'Apollon était plus sévère qu'Hécate; mais saint Augustin ne nous dit pas que ce soit au recueil de Porphyre qu'il a emprunté cet oracle, dont il est possible que sa traduction, assez obscure ¹, d'ailleurs, ait exagéré le sens: car un autre oracle d'Apollon, rapporté par Lactance, paraît plus conforme aux précédents, et plus en rapport avec l'esprit de justice et de modération habituel à Porphyre: « Apollon de Milet, consulté sur la question de savoir si Jésus était un dieu ou un homme, a répondu en ces termes: « Il était un homme selon la chair; un sage, σοφός, par ses œuvres miraculeuses; mais condamné par les tribunaux chaldéens, il a souffert une fin douloureuse, cloué sur une croix. » Ces mots respirent plutôt un sentiment de compassion que de haine et de vengeance satisfaites.

Cependant il est exact que Porphyre ne rend pas la même justice aux Chrétiens qu'au Christ lui-même: « Ils ont, dit-il, moins bien compris la nature de la divinité que les Hébreux: ce sont des insensés qu'il faut prendre en pitié: ils ont fermé les yeux à la lumière de la vérité... Aussi ils sont haïs des dieux comme des hommes, parce qu'ils n'ont pas connu Dieu ². »

On comprend d'ailleurs ce sentiment. Nous sommes au III^e siècle. L'hellénisme politique, philosophique, religieux commence à perdre sa confiance en sa force et en sa durée éternelle, et son indifférence dédaigneuse contre les croyances nouvelles a pris fin. Il sent vaguement s'élever contre lui une puissance de jour en jour mieux organisée, mieux disciplinée, plus entraînée, l'Église, avec laquelle il va désormais falloir compter, qui bientôt sera triomphante et mettra sous sa tutelle, pour de longs siècles, les empires et les peuples, les mœurs, les lois, les sciences, les arts, la philosophie, l'esprit, l'âme et la vie des hommes.

Le traité de la *Philosophie des Oracles* est un des premiers documents de cette longue lutte. Son contenu est un manuel

1) Saint Augustin, *De Civ. D.*, XIX, 22: « quem a iudicibus recta sententibus perditum, pessima in speciosis ferro juncta mors interfecit. »

2) Saint Augustin, *De Civ. D.*, XIX, 28: « Diis exosi, quibus fato non fuit nosse Deum. »

pratique de rites et de prières, à l'usage des Hellènes; mais son but véritable est de montrer que c'est par la connaissance et l'adoration des dieux, tels que les avaient conçus et adorés les Grecs depuis les temps les plus reculés de leur grande et glorieuse histoire, qu'on peut arriver à la sainteté de la vie, au salut de l'âme ¹, enfin à ce que Porphyre appelle la philosophie, c'est-à-dire la vérité et la vertu. Il ne m'a pas paru inutile, pour l'histoire générale de l'esprit humain, mais surtout pour l'histoire des idées et la science des religions, d'en faire connaître par une analyse sommaire le contenu, l'esprit et le but.

A.-Ed. CHAIGNET.

1) σωτηρία τῆς ψυχῆς.